

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 74-699/PCG portant annulation de l'arrêté n° 74-202/PCG et portant report sur l'exercice 1974 des crédits inemployés au 31 décembre 1973.

n° 74-699/PCG

Ministère  
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication  
19 avril 1974

Numéro JO  
n° 9 du 10/05/1974

Date du numéro  
10 mai 1974

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

L'arrêté n° 74.202/PCG portant report sur l'exercice 1974 des crédits inemployés au 31 décembre 1973 d'un montant de 275 713 FD est annulé.

#### Art. 2

Sont reportés sur l'exercice 1974 du budget du Centre d'Etudes géologiques et de Développement avec les imputations budgétaires et les montants indiqués ci-après les crédits inemployés au 31 décembre 1973 correspondant à des charges réelles restant à baver à la clôture dudit exercice.

#### Chapitre 5

—

#### Art. 3

— Mobilier, fourniture des bureaux, entretien des locaux ..... 170255

#### Chapitre 5

—

#### Art. 5

— Téléphone ..... 53520

#### Chapitre 5

—

#### Art. 6

— Habillement ..... 7800 Total général..... 231 575

---

**Art. 3**

L'ordonnateur délégué du budget du Centre d'Etudes géologiques et de Développement est chargé de l'exécution du présent arrêté.

---